

5) GERARD-MATHIAS, baptisé à Luxembourg le 29-12-1674, non trouvé par le baron Dorlodot dans la Table alphabétique de l'Etat civil, mais signalé par Nic. van Werveke.

6) Ernest-Ferdinand (\*1676) qui suit ;

7) Gérard-Mathias (\*1677) qui suit ;

8) Un fils décédé le 23-6-1681 et inhumé chez les Récollets ;

9) J. B. François, né le 17-10-1678, fit ses preuves, en 1689, devant Ch. d'Hozier, pour pouvoir entrer au Collège Mazarin (Collège des Nations) (13bis). Plus tard, il entra dans la communauté des Jésuites à Luxembourg ;

10) Charles-Nicolas-Dieudonné (\*1680) qui suit ;

11) ODILE-JOSEPHE-DIEUDONNEE, née à Luxembourg le 16-6-1681, épousa le 12-10-1700 Jean François Desmarets, seigneur de Sancourt, Longate, Taillon, etc. ;

12) PIERRE-GERMAIN, né le 27-6-1684, jésuite comme son frère J. B. François. Probablement mort avant 1709 ;

13) De RAPHAEL, ni le baron Dorlodot ni moi n'avons trouvé de trace. Mais il peut être né en 1668-1669, les inscriptions au registre des baptêmes de la paroisse de Saint-Nicolas faisant défaut entre fin août 1667 et début février 1669.

14) En citant Ignace, Emmanuel d'Huart aura confondu avec le fils de Jean-Gaspar.

D'après la chronique de la famille, les trois sœurs :

15) ODILE,

16) MARIE-JOSEPHE, et

17) VICTOIRE, seraient entrées au couvent du Saint-Esprit.

Odile et Marie-Josèphe ne peuvent pas être nées après 1687. Dans l'acte de transfert des droits sur la seigneurie d'Autel (27-9-1709), elles figurent en rang devant leur sœur Marie, née en 1666. Il est donc à supposer qu'elles naquirent au château d'Hébrouval, entre 1663 et 1666.

Une des trois sœurs a laissé des traces en tant que religieuse : le 18-3-1690, « Marie-Victoire de Huart » quitta le vieux monastère du Saint-Esprit, en compagnie de l'abbesse et des autres 14 dames de chœur dont on connaît le nom ainsi que de 2 novices et 4 sœurs converses, pour aller occuper le nouveau couvent au Pfaffenthal (aujourd'hui Hospice civil) (14).

18) Nous supposons qu'une des 8 filles de Charles-Gaspar fut la « Mad. Huart de Grimbiéville » qui, le 14-12-1707, reçut de J. G. Lefort 40 écus et 1 pistole pour avoir dressé la généalogie de la famille « de Neufforge ». De même, croyons-nous pouvoir identifier cette demoiselle d'Huart avec « ANNE-